***Un mouvement pour changer un milliard de vies***



***Droits des personnes handicapées : Une nouvelle décennie***

Série 2020 2 : Appel à propositions

Volet de financement des subventions aux coalitions nationales

*Pays éligibles :*

Haïti (par invitiation uniquement)

Pays insulaires du Pacifique

Rwanda

Ouganda (sur invitation uniquement)

Date limite : 24 août 2020

Cette demande de propositions fournit des instructions spécifiques au volet de financement des coalitions nationales, ainsi qu'un formulaire de demande. Si votre organisation n'a jamais reçu de subvention du Disability Rights Fund (DRF) ou du Disability Rights Advocacy Fund (DRAF), nous vous recommandons vivement de remplir d'abord l'enquête d'éligibilité disponible sur la [page Pour les demandeurs de subventions, et de](http://disabilityrightsfund.org/for-grantseekers/) lire la [Foire aux questions (](http://disabilityrightsfund.org/faq)FAQ), le [Glossaire](http://www.disabilityrightsfund.org/glossary) et les [Directives générales pour les propositions](http://disabilityrightsfund.org/for-grantseekers/). Tous les candidats, y compris les anciens bénéficiaires de subventions DRF/DRAF, doivent lire attentivement cette demande de propositions car les détails ont changé.

**IMPORTANT : Étant donné que COVID-19 a un impact disproportionné sur les personnes handicapées et présente également de nouvelles opportunités pour accroître la visibilité du handicap, les OPH proposant des efforts pour promouvoir une réponse plus inclusive à COVID-19 sont particulièrement encouragées à postuler pendant ce cycle de subvention 2020 Round 2.**

**TABLE DES MATIÈRES**

## [À propos du financement des coalitions nationales](#_About_the_Mid-Level)

[**Pays cibles**](#TargetCountries)

## [Éligibilité](#Eligibility2) [Montants du financement et durée du projet](#FundingAmountsProjectDurati)

## [Domaines prioritaires](#PriorityAreas2)

[**Liste de contrôle de la candidature**](#ApplicationChecklist)

[**Demande de subvention**](#NationalCoalitionApplication)

[**Où envoyer votre demande**](#Wheretosendyourapplication)

**À PROPOS DU FLUX DE FINANCEMENT NATIONAL**

La **filière de financement de la Coalition nationale** soutient l'avancement de la CDPH au niveau national en faisant pression pour la ratification de la CDPH/du Protocole facultatif ou d'autres traités internationaux ou régionaux sur les droits de l'homme qui protègent et promeuvent les droits des personnes handicapées. La filière soutient également le lobbying en faveur de changements législatifs, politiques et budgétaires visant à faire progresser la CDPH ; le suivi et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la CDPH ou d'autres mécanismes internationaux des droits de l'homme en ce qui concerne les personnes handicapées ; ou le suivi des recommandations faites par les mécanismes des droits de l'homme des Nations unies aux États en ce qui concerne la mise en œuvre des droits des personnes handicapées (PWD). En outre, cette filière de financement soutient les coalitions au niveau national afin de plaider pour que les programmes, politiques et plans de développement infranationaux visant à mettre en œuvre les [objectifs de développement durable (](https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs)SDG)[[1]](#footnote-1) intègrent les personnes handicapées et utilisent la CDPH comme ligne directrice.

Cette filière est destinée aux organisations qui sont importantes dans le mouvement des personnes handicapées au niveau national. En raison de l'importance de la défense commune des droits à ce niveau, seules les coalitions de trois organisations ou plus seront financées. Les organisations candidates doivent être des organisations de personnes handicapées (OPH)[[2]](#footnote-2), tandis que les organisations partenaires peuvent être soit d'autres OPH, soit des organisations de la société civile, des institutions universitaires ou des ONG de développement actives dans la promotion des droits de l'homme.

Les subventions pour les coalitions nationales sont versées à **une** OPH de portée nationale au nom de la coalition. Les organisations candidates sont responsables de la coordination de la coalition et de la gestion de la subvention. Les organisations ou fédérations nationales de coordination sont considérées comme **une seule** organisation aux fins de la présente demande et doivent donc former une coalition avec au moins deux autres organisations pour être admissibles. L'organisation candidate et l'objectif de la demande doivent tous deux avoir une portée nationale.

**PAYS CIBLES**

Les coalitions des pays suivants de la deuxième série 2020 sont invitées à soumettre des propositions :

* Pays insulaires du Pacifique : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu
* Rwanda

Les coalitions invitées des pays suivants peuvent également soumettre des propositions :

* Haïti
* Ouganda

## MONTANTS DES FINANCEMENTS ET DURÉE DES PROJETS

Le montant des subventions sera compris entre 30 000 et 50 000 USD par an (60 000 à 100 000 USD sur deux ans). Les subventions financeront des activités qui seront mises en œuvre sur une période de deux ans (à partir du 1er janvier 2021), mais les subventions sont accordées une année à la fois. Une subvention pour la deuxième année ne sera accordée que si la première année est achevée de manière satisfaisante.

**DOMAINES PRIORITAIRES**

La DRF/DRAF examinera les candidatures des pays du deuxième cycle 2020 dans l'un des domaines suivants. Veuillez noter que toutes les activités législatives proposées dans les descriptions de projet doivent être conformes à la CDPH.[[3]](#footnote-3)

1. **Adoption ou modification de la législation et des politiques nationales spécifiques en accord avec la CDPH**

Certains pays tentent d'accorder toutes les législations et politiques nationales avant la ratification ; d'autres harmonisent les lois et politiques après l'adoption (y compris celles liées à COVID-19). Dans les deux cas, les OPH et d'autres organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important en plaidant pour une réforme législative et politique afin de garantir la mise en œuvre de la CDPH, y compris par le biais d'un plaidoyer juridique.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition d'OPH dirigée par des femmes handicapées et des ONG de défense des droits de la femme, qui plaide en faveur d'une politique nationale de prévention de la violence sexiste qui intègre les femmes et les filles handicapées, en s'appuyant sur les données désagrégées recueillies pour documenter l'augmentation de la violence sexiste lors de la COVID-19 .
* Une coalition d'OPH travaillant avec les législateurs pour examiner et réviser la législation nationale en vue de la ratification de la CDPH ;
* Une coalition d'OPH travaillant à une approche d'inclusion du handicap dans toutes les législations pertinentes, telles que les lois sur l'éducation générale ou le travail ;
* Une coalition d'organisations menant des recherches sur la manière dont la législation nationale existante relative au handicap est conforme (ou non) à la CDPH ;
* Une coalition d'OPH travaillant pour faire avancer les mesures anti-discrimination sur la base du handicap dans le cadre juridique national ;
* Une coalition d'OPH et d'ONG de défense des droits de l'Homme travaillant pour assurer que les mécanismes nationaux de suivi de la CDPH soient établis par la loi, conformément à l'article 33 ;
* Une coalition d'OPH et d'organisations d'aide juridique, travaillant sur le contentieux stratégique pour faire avancer les changements dans la législation et/ou la pratique du droit afin de garantir la conformité avec la CDPH.
1. **Plaidoyer en faveur de mesures budgétaires ainsi que de règlements visant à mettre en œuvre la législation et la politique nouvelles ou modifiées promouvant les droits des personnes handicapées**

Une fois que la législation ou la politique nationale (y compris celles liées à la COVID-19) est adoptée ou modifiée pour traiter des droits des personnes handicapées, des cadres réglementaires et des budgets sont nécessaires pour assurer la mise en œuvre. En outre, les budgets nationaux doivent tenir compte de tous les citoyens. Les OPH peuvent jouer un rôle essentiel en conseillant le gouvernement sur la meilleure façon d'assurer la conformité à la CDPH dans les règlements et les budgets afin que la vie de toutes les personnes handicapées soit améliorée.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition d'OPH convoquant virtuellement un processus de budgétisation participative pour plaider pour que le budget de relance COVID-19 du gouvernement national alloue des ressources suffisantes pour garantir que les mesures de protection sociale incluent les personnes handicapées ;
	+ - * Une coalition d'OPH qui demande au gouvernement une allocation budgétaire adéquate pour soutenir la mise en œuvre d'une législation ou d'une politique d'intégration du handicap au niveau national. Par exemple, le plaidoyer pour une allocation budgétaire adéquate pour soutenir la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive conformément à l'article 24 de la CDPH (Education)
* Une coalition d'OPH militant au niveau national pour influencer la fixation des priorités budgétaires afin de garantir l'inclusion du handicap dans la planification nationale
* Une coalition d'OPH exigeant la participation aux étapes pertinentes des processus de planification et d'approbation des budgets nationaux, y compris, par exemple, les discussions sur l'allocation budgétaire des prestations de protection sociale
* Une coalition d'OPH travaillant au suivi des dépenses nationales en matière d'infrastructures afin d'évaluer la part du budget gouvernemental consacrée à l'accessibilité. Les résultats de ce suivi seront utilisés pour mener des actions de plaidoyer budgétaire
1. **Production et/ou suivi des rapports alternatifs au Comité CDPH et autres organes de traités des droits de l'homme ou des rapports au Conseil des droits de l'homme pour l'Examen périodique universel (EPU)**

Deux ans après l'entrée en vigueur de la CDPH dans un État qui l'a ratifiée, celui-ci doit présenter au Comité des Nations unies pour les droits des personnes handicapées son premier rapport national, en utilisant les directives établies pour l'établissement des rapports, sur la situation de base des personnes handicapées et sur tout progrès réalisé dans l'application de la CDPH. Les rapports ultérieurs doivent être présentés quatre ans après la présentation du rapport de base. Dans le même temps, les OPH et d'autres organisations de la société civile peuvent présenter des rapports "alternatifs", qui donnent une perspective non gouvernementale sur les réalités des personnes handicapées. Une fois que les Observations finales sont publiées par le Comité, les OPH et les autres organisations de la société civile peuvent s'assurer qu'il y a un suivi de ces recommandations par le gouvernement.

Des comités d'experts indépendants surveillent la mise en œuvre non seulement de la CDPH, mais aussi de tous les [principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme](http://www2.ohchr.org/english/law/index.htm). Chaque comité est créé conformément aux dispositions du traité dont il assure le suivi. Il est essentiel que les OPH se joignent à d'autres organisations de la société civile pour rendre compte de la situation des personnes handicapées à tous les organes de suivi des traités relatifs aux droits de l'homme.

L'examen périodique universel (EPU) est un processus de surveillance des Nations unies qui implique un examen, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme, du bilan des 193 États membres des Nations unies en matière de droits de l'homme une fois tous les quatre ans. Comme pour les organes de traités, les OPH et autres organisations de la société civile peuvent fournir des rapports pour l'Examen périodique universel de leur État et assurer le suivi des recommandations faites aux gouvernements.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition dirigée par les OPH se réunissant pour préparer un rapport parallèle ou alternatif et d'autres soumissions au Comité CDPH
* Une coalition d'OPH et d'autres organisations de la société civile qui participent à un processus d'examen des organes de traités (Comité CDPH, Comité CEDAW[[4]](#footnote-4), Comité CDE,[[5]](#footnote-5) etc.) en apportant des contributions à la liste de questions et/ou aux observations finales du Comité**[[6]](#footnote-6)**
* Une coalition d'OPH plaidant pour qu'un gouvernement présente son rapport d'état au Comité CDPH et s'assurant que les organisations représentatives des personnes handicapées soient incluses dans la consultation sur ce rapport
* Une coalition d'OPH et d'autres organisations de défense des droits de l'homme se réunissant pour plaider en faveur du respect par les États des observations finales et des recommandations du Comité CDPH, et pour plaider largement en faveur de changements visant à éradiquer les violations des droits identifiées dans les rapports
* Une coalition d'OPH et d'ONG de défense des droits des femmes va rédiger un rapport alternatif décrivant la situation des droits humains des femmes handicapées au Comité CEDAW
1. **Engagement avec le point focal des SDG du gouvernement national, les plateformes de la société civile sur les SDG et les bureaux nationaux de statistiques pour s'assurer que les plans d'action, les programmes, les cadres de suivi et les méthodes de collecte de données pour la mise en œuvre et le suivi des SDG tiennent compte des personnes handicapées et utilisent la CDPH comme document d'orientation**

Dans le contexte des SDG, il est essentiel que les personnes handicapées soient considérées et comptées comme un groupe cible dans la planification du développement national et qu'elles soient impliquées à tous les niveaux de la planification, de la mise en œuvre, du contrôle, de la collecte de données et du suivi des actions. La CDPH - souvent considérée comme un traité sur les droits de l'homme et le développement social en raison de son impact attendu dans les deux domaines - peut être utilisée pour défendre et guider cette inclusion. La [courte série de questions du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap](http://www.washingtongroup-disability.com/washington-group-question-sets/) peut être utilisée dans les recensements, les enquêtes nationales sur les ménages et d'autres outils de collecte de données afin de recueillir des données essentielles sur les personnes handicapées.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition d'OPH qui plaide auprès des agences de développement international, y compris les agences bilatérales travaillant au niveau national, pour qu'elles incluent des représentants d'OPH dans leurs processus de planification et de suivi liés à la mise en œuvre des SDG
* Une coalition d'OPH participant à la plate-forme nationale de la société civile sur les SDG pour garantir que les droits de toutes les personnes handicapées sont pris en compte et effectivement inclus dans les contributions de la société civile à la planification et à la priorisation des SDG
* Une coalition d'OPH prônant que les indicateurs nationaux destinés à mesurer la mise en œuvre des SDG tiennent compte du handicap
* Une coalition d'OPH se réunissant avec d'autres ONG[[7]](#footnote-7) pour mener des actions de plaidoyer en faveur de budgets prenant en compte le handicap afin de mettre en œuvre les plans d'action nationaux des GDS
* Une coalition d'OPH prônant l'inclusion de la courte série de questions du Groupe de Washington sur le handicap dans la collecte de données nationales liées au suivi des SDG
1. **Plaidoyer pour assurer l'inclusion d'une perspective de handicap dans la mise en œuvre et/ou le suivi de la CDPH par les gouvernements nationaux**

Une fois la CDPH ratifiée, comme le prévoit l'article 33, les pays doivent mettre en place des mécanismes nationaux de mise en œuvre et de suivi, y compris des points focaux (qui peuvent être des bureaux spécifiques relevant du président/premier ministre, de divers ministères ou de conseils nationaux sur le handicap) et des mécanismes de coordination. Comme indiqué à l'article 33, les pays doivent également inclure des organisations représentatives des personnes handicapées dans ces mécanismes. Pour ce faire, les OPH et les autres organisations de la société civile doivent plaider pour une participation active et permanente des personnes handicapées aux travaux de ces mécanismes.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition d'OPH plaidant pour que le gouvernement établisse et finance des mécanismes nationaux de mise en œuvre de la CDPH (tels qu'un Conseil national du handicap)
* Une coalition d'OPH plaidant pour un ou plusieurs points focaux nationaux CDPH comprenant une représentation de la communauté des OPH
* Une coalition d'OPH et d'autres ONG de défense des droits de l'homme qui plaident pour des règlements et des budgets de mise en œuvre afin d'appliquer efficacement une loi nationale sur le handicap
* Une coalition d'OPH préconisant la création d'un point focal pour le handicap au sein des départements nationaux du budget et de la planification afin de garantir une approche inclusive du handicap dans la planification et la budgétisation des programmes nationaux tels que l'éducation, la santé, la justice, etc.
1. **Plaidoyer auprès des gouvernements nationaux pour faire avancer la réalisation des** [**engagements du Sommet mondial sur le handicap 2018 (GDS18)**](https://www.gov.uk/government/collections/global-disability-summit-commitments)

Les gouvernements britannique et kenyan et l'Alliance internationale des personnes handicapées ont organisé un sommet mondial sur le handicap à Londres en juillet 2018, dévoilant de nouveaux engagements ambitieux aux niveaux mondial et national sur l'inclusion des personnes handicapées. Suite au Sommet, le gouvernement britannique a fourni un financement via la DRF/DRAF pour les OPH des pays du Commonwealth afin de suivre les engagements des gouvernements nationaux. A partir de 2020, les OPH des pays qui ont pris des engagements dans le cadre du GDS18 peuvent utiliser les fonds de la DRF/DRAF pour plaider en faveur du suivi de ces engagements par le gouvernement, aux côtés de la CDPH et des SDG.

Les exemples de propositions de subventions possibles sur ce sujet incluent, mais ne sont pas limités à :

* Une coalition d'OPH qui plaide auprès du gouvernement national pour qu'il donne suite à l'engagement pris lors du Sommet mondial sur le handicap d'élaborer une politique nationale d'éducation inclusive, garantissant que les enfants handicapés puissent accéder aux écoles ordinaires d'ici 2021
* Une coalition d'OPH qui demande au gouvernement national de développer un plan d'action pour mettre en œuvre un engagement du Sommet mondial des personnes handicapées afin de garantir que les femmes handicapées puissent accéder aux centres traitant de la violence contre les femmes
* Une coalition d'OPH qui plaide auprès du gouvernement national pour former tous les fonctionnaires des ministères à la discrimination fondée sur le handicap, conformément à l'engagement pris lors du Sommet mondial sur le handicap de réduire la discrimination à l'encontre des personnes handicapées.
1. **Ratification de la CDPH et/ou du Protocole facultatif (si non ratifié), ou d'autres traités internationaux ou régionaux relatifs aux droits de l'homme concernant les droits des personnes handicapées**

La ratification des traités internationaux ou régionaux relatifs aux droits de l'homme (que ce soit la CDPH ou son protocole facultatif, ou le traité de Marrakech, ou le protocole africain sur le handicap) est une étape importante vers l'institution des droits de l'homme pour les personnes handicapées. Les OPH et d'autres organisations de la société civile peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'adoption de traités faisant progresser les droits des personnes handicapées.

Toutes les propositions doivent explicitement mentionner et promouvoir la CDPH (ainsi que les SDG et les engagements du GDS18, le cas échéant). Toutes les propositions doivent également prendre en considération les précautions et les possibilités offertes par la COVID-19. Les coalitions nationales qui proposent des activités visant à remédier à l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les[[8]](#footnote-8) secteurs marginalisés de la communauté des personnes handicapées, tels que les personnes souffrant de handicaps intellectuels, les personnes souffrant de handicaps psychosociaux, les personnes sourdes et aveugles, les femmes et les filles handicapées, etc. sont particulièrement encouragées pour la deuxième série de propositions pour 2020.



# CYCLE 2 DE 2020 : COALITION NATIONALE

# LISTE DE CONTRÔLE DE LA CANDIDATURE

**Date limite : 24 août 2020**

Soumettez les éléments suivants dans le cadre de votre demande dûment remplie. Veuillez **ne pas** inclure de matériel non demandé. **Même si vous avez déjà reçu une subvention DRF/DRAF, veuillez revoir la liste de contrôle car elle a changé.**

**Demande remplie, y compris les sections suivantes :**

Informations sur l'organisme demandeur et statut juridique

Si vous êtes actuellement bénéficiaire d'une subvention DRF/DRAF, veuillez fournir un bref rapport narratif et un rapport financier sur les activités et les dépenses de la subvention jusqu'à la date de la présente demande. Inclure les pièces justificatives de toute dépense non salariale ou d'avantages sociaux supérieure à 1 000 $US payée dans le cadre de votre subvention actuelle

Résumé, description et activités du projet proposé

\_\_ Alignement du projet proposé sur la CDPH (et les SDG ou les engagements du GDS18, le cas échéant)

Informations sur la coalition nationale

Aperçu de l'organisme demandeur

Démographie de l'organisme demandeur

Politiques et procédures opérationnelles du demandeur

Informations financières de l'organisme demandeur

Autorisation

Où envoyer votre demande

**PIÈCES JOINTES (à joindre à votre demande dûment remplie)**

Protocole d'accord (MOU) entre les organisations membres de la coalition (demander le modèle de MOU à grants@disabilityrightsfund.org)

Calendrier proposé pour le projet

\_\_ Feuille de calcul du budget de l'organisme demandeur, contenant :

Budget de l'organisation pour l'exercice en cours et l'exercice précédent, y compris des informations sur le financement par d'autres donateurs

 Budget du projet

\_\_ États des recettes et des dépenses de l'organisme demandeur pour les deux dernières années

\_\_ Audit ou examen financier organisationnel le plus récent de l'organisme demandeur (si disponible)

\_\_ Rapport annuel (si disponible)

Liste des noms, fonctions et coordonnées du conseil d'administration ou d'un autre organe directeur de l'organisation candidate

Liste des principaux membres du personnel de l'organisation candidate, y compris les titres des postes et les coordonnées des personnes à contacter

\_\_ Liste de l'organisation candidate des bénévoles ayant des responsabilités de haut niveau en matière de programme, d'opérations ou de fiduciaire **uniquement**

Copie des documents de constitution, de la constitution ou des statuts du demandeur (de préférence en anglais)

Copie de l'enregistrement légal du demandeur (de préférence en anglais)

\_\_ Politique de protection de l'enfance (si disponible)

Politique de prévention de l'exploitation, des abus ou du harcèlement sexuels (PSEAH) (si disponible)

# A close up of a sign  Description automatically generated

#

# RONDE 2020 2 : Coalition nationale

# formulaire de demande de subvention

**Date limite : 24 août 2020**

Avant de remplir cette demande, veuillez lire les [lignes directrices générales sur les propositions](http://disabilityrightsfund.org/for-grantseekers/), la foire aux [questions](http://disabilityrightsfund.org/faq) (FAQ) et le [glossaire](http://www.disabilityrightsfund.org/glossary). Pour remplir la demande, enregistrez le document et tapez vos réponses dans les champs ci-dessous. Les cases de ce formulaire s'agrandiront au fur et à mesure de votre saisie. Vous pouvez ajouter des lignes supplémentaires dans les tableaux.

## 1. INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION CANDIDATE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom légal de l'organisation** |   | **Acronyme**  |  |
| **Adresse postale de l'organisation** |  |
| **Ville** |  | **District**  |  |
| **Pays** |  | **Code postal** |  |
| **Numéro de téléphone de l'organisation** (inclure le code du pays ou de la ville) | **Courriel de l'organisation** |
| **Site de l'organisation**  |  | **Adresse du blog**  |  |
| **Adresse Facebook** |  | **Nom d'utilisateur Twitter** |  |
| **Informations sur la personne de contact de l'organisation** |
| **Nom de famille**  |  | **Prénom** |  |
| **Désignation (M. Mme. Ms.)** |  | **Courriel** |  |
| **Titre du poste** |  | **Numéro de téléphone portable** |  |
| **Nom d'utilisateur Skype** |  | **WhatsApp (si autre)** |  |
| **Informations sur le président du conseil d'administration**  |
| **Nom de famille** |  | **Prénom** |  |
| **Désignation (M. Mme. Ms.)** |  | **Courriel** |  |
| **Titre du poste** |  | **Numéro de téléphone portable** |  |
| **Nom d'utilisateur Skype** |  | **WhatsApp (si autre)** |  |
| **Organisation/entreprise** |  | **Numéro du bureau** |  |
| **Informations sur le gestionnaire de projet** (remplir la section si elle diffère de celle de la personne de contact de l'organisation) |
| **Nom de famille** |  | **Prénom** |  |
| **Désignation (M. Mme. Ms.)** |  | **Courriel** |  |
| **Titre du poste** |  | **Numéro de téléphone portable** |  |
| **Nom d'utilisateur Skype** |  | **WhatsApp (si autre)** |  |

## 2. STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISATION CANDIDATE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Numéro d'enregistrement légal** |  | **Autorité d'enregistrement** |  |
| **Année d'enregistrement** |  | **Date d'expiration** |  |
| **L'organisation candidate a-t-elle des statuts ?**  | Oui \_\_ Oui \_\_ Non |
| **Votre organisation dispose-t-elle d'un compte bancaire pouvant recevoir des fonds en provenance des États-Unis ?** *Si non, vous n'êtes pas éligible pour diriger une coaltion.* | Oui \_\_ Oui \_\_ Non |

**IMPORTANT :**

**Veuillez noter que pour les bénéficiaires actuels, ce rapport d'avancement sera utilisé pour évaluer la poursuite du financement en 2020. Les rapports d'avancement doivent montrer comment le projet avance et doivent être liés aux travaux proposés dans la demande. Toutes les sections du rapport d'avancement doivent être remplies pour que la demande soit examinée.**

3. [RAPPORT D'ÉTAPE](#PROGRESS%20REPORT) (à remplir UNIQUEMENT si vous êtes actuellement bénéficiaire d'une subvention DRF/DRAF)

*Fournissez un bref rapport d'avancement sur votre subvention actuelle de la DRF/DRAF (activités de subvention jusqu'à la date de cette demande). Veuillez limiter vos réponses à chaque question à quelques paragraphes. Faites référence aux objectifs et activités approuvés lors de votre dernière demande.*

|  |
| --- |
| **SUBVENTION ACTUELLE - MISE À JOUR NARRATIVE** |
| **3A. Avancement du projet** |
| **Indiquez les activités qui ont été réalisées à ce jour. Veuillez énumérer les activités spécifiques.** *Par exemple : Au cours des six premiers mois du projet, nous avons réalisé une enquête de base auprès d'un échantillon de 250 personnes handicapées dans le district, nous avons organisé deux formations de district pour 150 travailleurs de la santé et nous avons effectué un audit d'accessibilité de la clinique locale.* |
|  |
| **Quels progrès avez-vous accomplis dans la réalisation des objectifs de votre projet depuis le début de celui-ci ?**  |
|  |
| **Pourquoi ces progrès sont-ils importants pour vos bénéficiaires/publics cibles ?**  |
|  |
| **3B. Défis du projet** |
| **Décrivez les difficultés que vous avez rencontrées lors de la mise en œuvre de votre projet. Ces défis peuvent être internes, organisationnels, liés au partenariat, financiers ou externes (tels que COVID-19).** |
|  |
| **Qu'avez-vous fait pour relever ces défis ?**  |
|  |
| **Que ferez-vous différemment à l'avenir pour relever ces défis ?** |
|  |
| **3C. Aller de l'avant** |
| **Quelles sont les principales activités que vous allez entreprendre pendant la période de subvention restante ? Veuillez décrire tout changement apporté aux activités par rapport à votre proposition initiale, y compris les changements apportés pour tenir compte des restrictions et/ou des possibilités de COVID-19, même s'ils ont déjà été approuvés.** |
|  |
| **Comment le personnel de la DRF/DRAF peut-il vous guider ou vous aider à atteindre vos objectifs ?** |
|  |
| **Comment pouvez-vous intégrer les enseignements tirés de votre subvention DRF/DRAF actuelle (y compris les enseignements tirés de tout ce que vous avez changé en raison des restrictions et/ou des opportunités COVID) dans le projet que vous proposez ? OU Comment le projet proposé s'appuiera-t-il sur le travail de votre subvention actuelle ?** |
|  |
| **Autre : Y a-t-il d'autres questions spécifiques que vous aimeriez que la DRF/DRAF connaisse ?** |
|  |
| **Histoire d'une réussite : Veuillez inclure une brève histoire illustrant tout impact positif de votre projet sur les personnes handicapées (inclure des photos, des citations, des publications ou toute autre pièce jointe, si possible).** |
|  |

|  |
| --- |
| **3D. SUBVENTION ACTUELLE - MISE À JOUR FINANCIÈRE** |
| **Veuillez décrire les progrès réalisés en vue de dépenser les fonds restants de la subvention à la fin de la période de subvention. Veuillez décrire tout problème qui pourrait empêcher la dépense complète de la subvention, y compris les retards liés à COVID-19.**  |
|  |
| **Si plus de 75 % des fonds restent à dépenser dans le budget approuvé, veuillez décrire comment les fonds seront dépensés avant la fin de la période de subvention.**  |
|  |
| **Dans le tableau ci-dessous, veuillez fournir un rapport budget/réel en utilisant votre budget approuvé.** *Pour toute dépense non salariale ou de prestations supérieure à 1 000 USD, veuillez fournir des pièces justificatives.* |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Salaires et avantages du personnel direct** | **Montant budgété de la DRF/DRAF** | **DRF/DRAF Montant dépensé à ce jour** | **Total restant** |
|   | US$ | US$  | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
| *Total du personnel direct* | *US$* | *US$* | *US$* |
| **Dépenses du projet autres que le personnel** | **Montant budgété de la DRF/DRAF** | **DRF/DRAF Montant dépensé à ce jour** | **Total restant** |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
| *Dépenses totales du projet* | *US$* | *US$* | *US$* |
| Assistance technique | US$ | US$ | US$ |
| **Total du personnel direct, dépenses de projets, AT** | **US$** | **US$** | **US$** |
| **Coûts indirects de personnel et dépenses administratives et autres** | **Montant budgété de la DRF/DRAF** | **DRF/DRAF Montant dépensé à ce jour** | **Total restant** |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
|  | US$ | US$ | US$ |
| *TOTAL DES COÛTS INDIRECTS DE PERSONNEL ET DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET AUTRES* | *US$* | *US$* | *US$* |
| **Total général (Indirect + Direct + Expériences de projet + AT)** | **US$** | **US$** | **US$** |

## 4. RÉSUMÉ DU PROJET PROPOSÉ

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet**  |  |
| **Domaine prioritaire DRF/DRAF** *Reportez-vous aux descriptions des DP et indiquez par un "x" dans la case située à côté du principal domaine prioritaire de votre projet. Ne cochez* ***qu'****un seul domaine prioritaire pour votre projet.*  |  | Adoption ou modification de la législation et des politiques nationales spécifiques pour les rendre conformes à la CDPH (1) |
|  | Plaidoyer en faveur de mesures budgétaires ainsi que de règlements visant à mettre en œuvre la législation et la politique nouvelles ou modifiées promouvant les droits des personnes handicapées (2) |
|  | Production et/ou suivi des rapports alternatifs au Comité CDPH et aux autres organes de traités des droits de l'homme ou des rapports au Conseil des droits de l'homme pour l'Examen périodique universel (EPU) (3) |
|  |  | Engagement avec le point focal des SDG du gouvernement national, les plateformes de la société civile sur les SDG et les bureaux nationaux de statistiques pour s'assurer que les plans d'action nationaux, les programmes, les cadres de suivi et les méthodes de collecte de données pour la mise en œuvre et le suivi des SDG tiennent compte des personnes handicapées et utilisent la CDPH comme document d'orientation (4) |
|  |  | Plaidoyer pour assurer l'inclusion d'une perspective de handicap dans la mise en œuvre et/ou le suivi de la CDPH par les gouvernements nationaux (5) |
|  |  | Plaidoyer auprès des gouvernements nationaux pour faire avancer la réalisation des engagements du Sommet mondial sur le handicap 2018 (GDS18) (6) |
|  |  | Ratification de la CDPH et/ou du Protocole facultatif (OP) (si non ratifié), ou d'autres traités internationaux ou régionaux relatifs aux droits de l'homme concernant les droits des personnes handicapées (7) |
| **Lieu des activités du projet** (*Indiquez uniquement le lieu principal de votre projet)* |  | \_\_NationalAutre (préciser) :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Budget total du projet :** | USD | **Montant demandé à la DRF/DRAF :** | USD | **Montant demandé à d'autres donateurs :** | USD |

**5. ALIGNEMENT PROPOSÉ DU PROJET AVEC LES ENGAGEMENTS DE LA CDPH, des SDG et du GDS18**

|  |  |
| --- | --- |
| Tous les projets doivent être alignés sur la CDPH. Veuillez énumérer le ou les articles de la CDPH auxquels votre projet se rapporte *(c'est-à-dire l'article 13 Accès à la justice).*  |  |
| Si votre projet porte sur les objectifs de développement durable, veuillez énumérer le(s) objectif(s) pertinent(s) sur lequel (lesquels) votre projet se concentre (c'est-à-dire le *SDG 4 : Éducation de qualité).* |  |
| Si votre projet répond aux engagements du Sommet mondial des personnes handicapées 2018 (GDS18), veuillez énumérer le ou les engagements pertinents *(c'est-à-dire l'élimination de la stigmatisation).* |  |

6. DESCRIPTION DU PROJET PROPOSÉ

*Veuillez fournir une description de votre projet proposé et de la manière dont vous prévoyez d'utiliser les fonds de la subvention, avec des informations spécifiques et détaillées pour permettre une évaluation précise de votre projet proposé.* ***Note* : *Cette section doit comporter environ 5-6 pages, et les propositions qui ne répondent pas à toutes les questions suivantes seront évaluées négativement.***

|  |
| --- |
| **6A. Quel est le problème ou la question spécifique que votre projet va aborder ?** *REMARQUE : Veuillez inclure toutes les données ou références qui expliquent le problème ou la question.*  |
|  |
| **6B. Votre projet porte-t-il directement sur les impacts de COVID-19 dans la vie des personnes handicapées ?** Oui \_\_Non*Sinon, comment le projet ou vos parties prenantes pourraient-ils être touchés par COVID-19 ?* |
|  |
| **6C. Comment votre projet abordera-t-il ce problème ou cette question ?** |
|  |
| **6D. Comment le problème ou la question affecte-t-il les personnes handicapées différemment selon leur sexe ou d'autres identités ?** |
|  |
| **6E. Quels sont les objectifs de votre projet, c'est-à-dire les changements que vous espérez obtenir ?** *Énumérez les objectifs/changements spécifiques.*  |
| **Objectif 1 :****Objectif 2 :****Objectif 3 :**  |
| **6F. Comment prévoyez-vous d'assurer une représentation égale des hommes et des femmes dans la direction, les activités et l'impact des projets ?** |
|  |
| **6G. Y a-t-il une raison de faire ce travail maintenant ? Y a-t-il des ouvertures ou des opportunités politiques qui rendent pertinent de faire ce projet maintenant ?** *Par exemple : Le gouvernement examine actuellement la manière de mettre en œuvre la nouvelle loi nationale sur le handicap ; la planification budgétaire est en cours au niveau national ; un groupe de travail national chargé de traiter la réponse à la COVID-19 est en cours d'élaboration, etc.* |
|  |
| **6H. Décrivez comment votre projet aborde le domaine prioritaire DRF/DRAF que vous avez sélectionné.**  |
|  |
| **6I. Décrivez qui bénéficiera de votre projet. Combien de bénéficiaires toucherez-vous ? Veuillez préciser le sexe, les groupes de handicaps et la localisation géographique des bénéficiaires.**  |
|  |
| **6J. Décrivez pourquoi votre organisation est la mieux placée pour mettre en œuvre ce projet. Cette section doit expliquer pourquoi votre organisation est la mieux placée pour contribuer au changement que votre organisation espère réaliser.** *Par exemple : vous connaissez la communauté que vous visez, vous avez des relations existantes avec des décideurs et d'autres acteurs influents, vous avez une capacité de plaidoyer pour faire changer les choses, une connaissance technique des questions, etc.* |
|  |
| **6K. De combien de personnes aurez-vous besoin pour le projet ? Combien d'entre eux seront des personnes handicapées ? Devrez-vous embaucher du personnel pour ce projet ?** |
|  |
| **6L. Quels sont les défis que vous pourriez rencontrer dans la réalisation de ce projet ? Comment allez-vous les relever ?** |
|  |
| **6M. Votre projet nécessitera-t-il une assistance technique ? Si oui, quelles sont les activités d'assistance technique spécifiques proposées ? Quels sont les résultats attendus de ces activités ?**  |
|  |
| **6N. Comment allez-vous poursuivre le travail de ce projet une fois le financement terminé ?**  |
|  |

7. ACTIVITÉS DE PROJET PROPOSÉES

*Note* ***: Les indicateurs*** *mesurent la mesure dans laquelle votre organisation atteint les objectifs du projet que vous avez fixés (un indicateur vous indique comment vous saurez que vos activités ont réussi à atteindre vos objectifs). Ils sont un moyen de mesurer les progrès réalisés par votre projet et la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints. Les indicateurs montrent également qu'un changement est en cours. Le* ***public cible*** *est constitué des personnes que vous essayez d'atteindre grâce aux activités de votre projet.*

**(EXEMPLE) Objectif : Au cours des 12 prochains mois, nous procéderons à un examen des lacunes en matière d'accès au vote pour les personnes handicapées dans trois districts de notre région, comme première étape vers notre objectif de préconiser des changements dans la manière dont les districts s'inscrivent et s'occupent des électeurs.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
| EXEMPLE : Développer une enquête de base pour mesurer le pourcentage de personnes handicapées au niveau des districts qui accèdent aux élections publiques | EXEMPLE : Hommes et femmes handicapés en âge de voter dans 2 districts locaux | EXEMPLE : Pourcentage de l'ensemble des personnes handicapées au niveau du district qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales |

***PREMIÈRE ANNÉE***

**Objectif 1 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE** | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Objectif 2 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Objectif 3 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

***DEUXIÈME ANNÉE***

**Objectif 1 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Objectif 2 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Objectif 3 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉS** | **PUBLIC CIBLE**  | **INDICATEURS** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

8. INFORMATIONS SUR LES COALITIONS NATIONALES

|  |
| --- |
| **8A. Veuillez dresser la liste des organisations de la coalition, en indiquant le nom légal de chaque organisation, ses coordonnées (nom de la personne responsable et coordonnées de contact), le type d'organisation (par exemple, OPH, ONG) et une brève description de sa mission, de ses objectifs et de ses membres ou bénéficiaires.**  |
|  |
| **8B. Ces organisations ont-elles déjà travaillé ensemble ?** *Si oui, veuillez fournir une brève description de l'expérience antérieure.*  |
|  |
| **8C. Quels sont les rôles et les responsabilités de chacun des organismes pour ce projet ?**  |
|  |
| **8D. Veuillez décrire l'expertise et l'expérience que chaque organisation de la coalition apporte au projet. Décrivez, le cas échéant, l'expérience que les organisations ont acquise dans le domaine des droits des personnes handicapées.**  |
|  |
| **8E. Comment le projet de la Coalition sera-t-il géré (veuillez répondre aux questions suivantes) :** *Comment la Coalition sera-t-elle coordonnée ? Qui dirigera la Coalition ? Comment les décisions seront-elles prises ? Quels sont les mécanismes de communication et de collaboration ?*  |
|  |
| **8F**. **Comment les finances de la coalition seront-elles gérées (veuillez répondre aux questions suivantes) :** *Comment le budget sera-t-il réparti entre les partenaires de la coalition ? Comment et quand les partenaires recevront-ils des fonds) ?* |
|  |

9. VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION CANDIDATE

|  |
| --- |
| **9A. Quand votre organisation a-t-elle été créée ? Où fonctionne-t-elle ?**  |
|  |
| **9B. Quelle est la population desservie par votre organisation ? Quelle est sa mission ?**  |
|  |
| **9C. Quel est le nombre estimé de membres organisationnels et/ou individuels ? S'il s'agit de membres individuels, combien sont des femmes ? S'il s'agit de membres organisationnels, combien sont dirigés par des femmes ?**  |
|  |
| **9D. Quelles ont été les principales activités de votre organisation au cours des deux dernières années ?**  |
|  |
| **9E. Si vous avez déjà reçu un financement de la DRF/DRAF, veuillez énumérer TROIS changements positifs dans la vie des personnes handicapées que votre organisation a apportés avec votre (vos) projet(s) DRF/DRAF.*****Si vous n'avez jamais reçu de financement du DRF/DRAF auparavant, veuillez indiquer TROIS façons concrètes dont votre organisation a abordé les droits des personnes handicapées.*** *Veuillez noter que les réalisations antérieures ont une forte incidence sur l'évaluation de votre demande****.***  |
|  |
| **9F. Outre les membres de la coalition, avec quels partenaires ou réseaux votre organisation travaille-t-elle ?** |
|  |
| **9G. Si vous n'avez jamais reçu de bourse DRF ou DRAF auparavant, fournissez deux références extérieures à votre organisation.** *Indiquez leurs noms, titres, organisations, adresses électroniques, numéros de téléphone et Skype ou WhatsApp).*  |
|  |
| **9H. Veuillez décrire les mesures que votre organisation a prises ou a participé (ou prévoit de prendre) pour faire face aux effets du changement climatique sur les personnes handicapées.**  |
|  |

10. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES ORGANISATIONS CANDIDATES[[9]](#footnote-9)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Veuillez indiquer tous les groupes de personnes handicapées que votre organisation dessert :** |  | **Veuillez indiquer tous les groupes de personnes handicapées auxquels votre projet s'adresse :** |
|  | Personnes handicapées physiques |  |  | Personnes handicapées physiques |
|  | Personnes souffrant de déficiences sensorielles |  |  | Personnes souffrant de déficiences sensorielles |
|  | Personnes handicapées mentales |  |  | Personnes handicapées mentales |
|  | Personnes souffrant de handicaps psychosociaux |  |  | Personnes souffrant d'un handicap psychosocial |
|  | Groupes de personnes handicapées |  |  | Groupes de personnes handicapées |
|  |  |  |  | **Populations spécifiques** |
|  |  |  |  | Indigène |
|  |  |  |  | Réfugiés |
|  |  |  |  | LGBTQI |
|  |  |  |  | Minorités ethniques |

**10A. Veuillez fournir des détails sur votre personnel et votre conseil d'administration :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Les femmes handicapées** | **Femmes non handicapées** | **Hommes handicapés** | **Hommes non handicapés** | **Nombre total** |
| **Membres du conseil d'administration** |  |  |  |  |  |
| **Combien de membres du conseil d'administration sont des parents de personnes handicapées ?** |  |
| **Personnel rémunéré à plein temps** |  |  |  |  |  |
| **Personnel rémunéré à temps partiel** |   |  |  |  |  |
| **Combien de membres du personnel sont des parents de personnes handicapées ?** |  |
| **Existe-t-il des relations entre le conseil d'administration et le personnel de l'organisation (c'est-à-dire les membres de la famille immédiate, les conjoints, les personnes liées par mariage ou par adoption, etc. ) ?** Oui \_\_Non *Dans l'affirmative, veuillez indiquer les noms, les titres et la nature des relations.* |
|  |
| **Certains membres du conseil d'administration/de la gouvernance de l'organisation sont-ils employés par l'organisation ?** Oui \_\_Non *Si oui, veuillez indiquer les noms et les titres.* |
|  |
| **Certains membres du conseil d'administration ou du personnel de l'organisation occupent-ils une fonction publique ?** Oui \_\_ Non *Si oui, veuillez expliquer.*  |
|  |
| **Des membres du conseil d'administration ou du personnel de l'organisation ont-ils déjà été accusés ou condamnés pour des violations de la protection (telles que la fraude, la mauvaise gestion financière, l'inconduite sexuelle) ?** Oui \_\_No n *Si oui, veuillez expliquer.*  |
|  |

11. POLITIQUES ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES DES CANDIDATS

|  |
| --- |
| **Veuillez indiquer (avec *un "x" dans la case appropriée) l*'élaboration de ces politiques et procédures par votre organisation. Veuillez noter que certaines politiques sont exigées de tous les bénéficiaires de subventions dans certains délais.** *Si vous possédez déjà l'un de ces documents, veuillez le soumettre avec votre demande***.**  |
| **Oui** | **Non** | **En cours** |  |
|  |  |  | Politique de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels (PSEAH) (*obligatoire)* |
|  |  |  | Politique de protection de l'enfance (*obligatoire)* |
|  |  |  | Politique et/ou protocoles de sécurité sur le lieu de travail |
|  |  |  | Plan stratégique pour la période actuelle |
|  |  |  | Plan d'opérations pour la période en cours |
|  |  |  | Politique des ressources humaines |
|  |  |  | Fraude/Anti-corruption/Code d'éthique |
|  |  |  | Politique de dénonciation |
|  |  |  | Manuel/Procédures de financement |
|  |  |  | Réunions du conseil d'administration organisées tout au long de l'annéeQuelle est la fréquence des réunions du conseil d'administration chaque année ? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

12. BUDGET DU PROJET ET INFORMATIONS FINANCIÈRES DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Veuillez répondre aux questions ci-dessous concernant les finances de votre organisation. Dans la [**feuille de travail budgétaire disponible ici**](http://disabilityrightsfund.org/for-grantseekers/), veuillez indiquer le budget du projet (onglet 1) ainsi que le budget de l'année en cours (onglet 2) et le budget de l'année précédente (onglet 3) de votre organisation. *Voir la feuille de travail pour des instructions supplémentaires*.

|  |
| --- |
| **12A. Votre financement actuel couvre-t-il les coûts opérationnels ? Veuillez décrire les sources (subventions, cotisations, etc.).** |
|  |
| **12B. Si l'ORGANISATION reçoit des subventions d'autres donateurs, veuillez décrire comment les fonds sont gérés. Veuillez inclure des détails sur la gestion financière, la surveillance et les procédures***. Si votre organisme n'a jamais reçu de subvention, veuillez décrire comment vous comptez gérer avec succès les fonds de subvention.* |
|  |
| **12C. Si le PROJET proposé devait avoir d'autres bailleurs de fonds que la DRF/DRAF, veuillez décrire brièvement le processus de gestion de plusieurs sources de financement pour un seul projet.**  |
|  |
| **12D. Qui est désigné par le personnel et/ou le conseil d'administration pour assumer les responsabilités de gestion financière au sein de votre organisation ? Veuillez décrire la nature de ces responsabilités et fournir les coordonnées de cette ou ces personnes.** *Si votre organisation n'a pas de personne ayant ces responsabilités, veuillez décrire comment les finances seront gérées.* |
|  |
| **12E. Veuillez décrire les types de manuels/politiques/documents de protocole financiers utilisés dans votre organisation.** |
|  |
| **12F. Veuillez décrire les types de documents financiers que votre organisation tient à jour.** *Exemples : opérations de détalonnage du livre de caisse et encaisse ; pièces justificatives, reçus et factures pour tous les achats ; enregistrements des rapprochements bancaires.*  |
|  |
| **12G. À quelle fréquence vos comptes font-ils l'objet d'un audit indépendant ? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** **Quelle est la date de votre dernier audit indépendant ?** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*veuillez inclure une copie)**Si vos comptes ne font pas l'objet d'un audit indépendant, veuillez expliquer.* |
|  |

13. Autorisation

La personne de contact ci-dessous, en soumettant cette demande, déclare que

L'organisation qui remplit ce formulaire est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre du projet.

Toutes les informations contenues dans ce formulaire ont été préparées et convenues en consultation avec les personnes impliquées dans la réalisation du projet.

Les informations contenues dans ce formulaire sont exactes et véridiques.

la mise en œuvre du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature** |  |
| **Nom** |  |
| **Position / Titre** |  |
| **Organisation** |  |
| **Date** |  |

**Comment avez-vous entendu parler de cet appel à propositions ?**

De la part du personnel de la DRF/DRAF

De la fédération nationale de DPD ou du DPD national de tutelle

D'autres DPD dans le pays

D'autres donateurs

De la liste de diffusion sur le handicap

Autre (expliquer) \_\_\_

**14. OÙ ENVOYER VOTRE DEMANDE**

Envoyez votre demande complétée et les pièces jointes à grants@disabilityrightsfund.org avant minuit (heure de votre choix) le **24 août 2020**. Dans l'objet, indiquez le nom du pays du demandeur et le nom de l'organisme demandeur. (Par exemple : Rwanda - Organisation des jeunes handicapés.) Les candidats recevront un courriel de confirmation dès réception de leur demande.

1. L'Agenda 2030 pour le développement durable est le nouveau cadre de développement mondial, et les objectifs de développement durable remplacent les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Agenda sera utilisé par les agences de développement et les gouvernements nationaux pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des objectifs de développement. [Voir https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs](https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs) pour plus d'informations. [↑](#footnote-ref-1)
2. Selon la compréhension du terme "OPH" par la DRF/DRAF, les OPH sont des organisations ou des groupes représentatifs de personnes handicapées, où les personnes handicapées constituent la majorité de l'ensemble du personnel, du conseil d'administration et des bénévoles, et sont bien représentées à tous les niveaux de l'organisation. Cela inclut les organisations de parents de personnes handicapées (uniquement celles qui représentent des enfants handicapés, des personnes handicapées mentales ou des personnes sourdes et aveugles), dont l'un des principaux objectifs est l'autonomisation et le développement de l'auto-défense des personnes handicapées. En outre, les OPH ont une compréhension du handicap conforme au modèle social. [↑](#footnote-ref-2)
3. IMPORTANT : Notez que le DRAF devra examiner tout changement de législation proposé par le bénéficiaire de la subvention pour s'assurer qu'il est conforme à la CDPH. Cet examen doit avoir lieu avant que toute nouvelle législation ou proposition d'amendement législatif ne soit soumise au gouvernement. [↑](#footnote-ref-3)
4. Le Comité CEDAW est le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes [↑](#footnote-ref-4)
5. Le Comité CDE est le Comité des droits de l'enfant [↑](#footnote-ref-5)
6. Si des fonds de la DRF sont demandés pour des déplacements vers des lieux de l'ONU (c'est-à-dire des réunions de comités de la CDPH, des sessions de l'EPU, etc.), les fonds doivent être utilisés pour la participation de personnes handicapées et/ou de parents de personnes handicapées mentales ou sourdes et aveugles. [↑](#footnote-ref-6)
7. En particulier les ONG ayant une expérience dans le domaine de la défense du budget [↑](#footnote-ref-7)
8. Par "marginalisés", on entend les femmes handicapées, les enfants et les jeunes handicapés, les personnes souffrant d'un handicap psychosocial, les personnes souffrant d'un handicap intellectuel, les personnes albinos, les personnes de petite taille, les personnes sourdes et aveugles et d'autres groupes spécifiques de personnes handicapées identifiés comme étant marginalisés dans un pays cible. [↑](#footnote-ref-8)
9. Par "marginalisés", on entend les femmes handicapées, les enfants et les jeunes handicapés, les personnes souffrant d'un handicap psychosocial, les personnes souffrant d'un handicap intellectuel, les personnes albinos, les personnes de petite taille, les personnes sourdes et aveugles et d'autres groupes spécifiques de personnes handicapées identifiés comme étant marginalisés dans un pays cible. [↑](#footnote-ref-9)